

Chalette

Magazine municipal / n°2 / 3 mai 2010



Place **Commune**



Travaux :
la ville se transforme
P 4



Tour de France
les 8 et 9 juillet
P 13



Dossier : L'enfant
une question d'avenir...

Retraites : le choix de la solidarité !

Le gouvernement vient de lancer la concertation des organisations syndicales autour de son projet d'une nouvelle réforme des retraites.

Concertation est un bien grand mot, puisque son objectif est de présenter un projet de loi avant l'été !

Retraites : danger

Les orientations de la droite au pouvoir sont claires : pour « sauver » la retraite par répartition, il faudrait soit travailler plus longtemps, soit cotiser plus. J'ajoute qu'ils veulent également aligner les salariés du public sur ceux du privé. On n'en doute pas, leur projet sera fait d'un mélange de ces grands axes. Il faut dénoncer cette hypocrisie, ce marché de dupes ! C'est le cœur même de notre pacte Republicain qui est remis en cause !

Une réforme est nécessaire

Bien sûr, notre système de retraite doit être réformé. Mais cette réforme ne doit pas servir de prétexte pour faire exploser les injustices. Quand un jeune sur quatre est aujourd'hui au chômage, quand la majorité des salariés « âgés » passent eux aussi par une période de chômage avant d'atteindre la retraite, la solution

n'est pas de reculer l'âge du départ en retraite. Nous avons payé pour « sauver » les banques, c'est-à-dire le système financier mondial. Nous payons aujourd'hui à nouveau avec les vagues de licenciements, de délocalisations, la casse industrielle, l'explosion du chômage et de la précarité. Les salariés ne doivent pas à nouveau être sacrifiés sur l'autel de la boulimie spéculative du système libéral !

Rendre l'argent utile

Il faut prendre l'argent où il est vraiment pour financer notre système de retraite, notre protection sociale, la solidarité. Nous ne travaillons plus comme hier ! La productivité de chacun explose grâce aux moyens technologiques et à une pression immense sur les cadences de travail. Notre système économique s'est financiarisé, l'argent générant l'argent, comme les profits scandaleux dégagés par les grandes entreprises nous le montrent tous les jours. Le gouvernement doit revenir sur les milliards d'euros de cadeaux fiscaux aux entreprises et aux plus riches contribuables. Tout cet argent doit servir au plus grand nombre.

Alors oui, nous voulons une réforme du système de retraite. Mais nous voulons une réforme basée sur un financement durable, sur le plein emploi, et qui mette l'argent au service de la solidarité, au service de l'Homme.

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général, Maire de Chalette-sur-Loing

Franck Demaumont, lors d'une manifestation à Paris, pour l'emploi et les retraites.



Sommaire

P 3 Actualités

Avec le futur site internet de Chalette : je vis, je bouge, je participe et je découvre !

P 4 : On en parle

Travaux : la ville se transforme

P 5 : L'invité du mois

Claude Mannevy, l'homme qui aimait les bois

P 6 : Vivre ensemble

Solidarité avec le peuple Haïtien

P 7 : Développement durable

De petits gestes pour la planète

P 8 : Du côté de la radio

Ecole : que devient le pari de la réussite pour tous ?

P 9 à 11 : Dossier

L'enfant une question d'avenir ?

Page 12 : Art et culture

La médiathèque, quand on y entre, c'est fou ce qu'on en sort !

P 13 : Sports et loisirs

Tour de France

P 14 : Libre expression

Le préfet veut interdire nos actions pour la Paix

P 15 : Histoire d'avant

Un musée d'histoire et de mémoire

P 16 : A l'affiche

Fête des gamins, les 4, 5, 6 juin au Parc de loisirs

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression : Orient Express
01 43 21 99 02



Avec le futur site internet de Chalette : *je vis, je bouge, je participe et je découvre !*

Prévu dans le projet municipal, la ville va se doter, dans les semaines à venir, d'un nouvel outil de communication durable et fonctionnel : un site internet : *ville-chalette.fr*
Il aura la particularité d'être un nouvel outil au service des citoyens et de la municipalité, au sens où il en sera le trait d'union.

Conformément à la volonté municipale, ce site devrait permettre aux citoyens d'être informés sur l'ensemble des activités de la ville et elles sont nombreuses.

L'accent sera mis avant tout sur l'information avec les dernières actualités de la ville qui seront mises à jour régulièrement sur la page d'accueil. Les grands axes de communication choisis par la municipalité portent aussi sur le développement durable, la culture de paix, le dynamisme, la jeunesse ou encore la démocratie participative.

Que trouvera-t-on sur ce site ?

De nombreuses informations utiles et pratiques. Ce sera avant tout un outil de service public qui facilitera les démarches administratives. Il sera ainsi possible de télécharger de nombreux formulaires ainsi que toutes les publications municipales. Les visiteurs pourront prendre connais-

sance de l'histoire, de la situation géographique, de la politique, de l'économie, de la saison culturelle ou encore des activités sportives de la ville. Photos, vidéos, plans, agenda seront également en ligne ainsi que le bulletin d'informations de Radio Chalette.

Les internautes pourront aussi échanger avec la collectivité.

Un site citoyen !

La citoyenneté sera au cœur du site de Chalette grâce à une très grande interactivité avec de nombreux forums. Les internautes pourront s'exprimer en déposant leurs commentaires. Un espace sera réservé aux associations.

« je vis », « je bouge », « je participe », « je découvre », des clics pour faciliter la navigation dans le site.

L'utilisateur sera un véritable acteur !

Il aura une totale liberté de mouvement et surfera avec un grand confort. Il pourra décider lui-même de ce qu'il veut voir, de ce qui l'intéresse. Grâce à une navigation simplifiée, le visiteur disposera de tous les outils nécessaires pour se repérer et progresser facilement sur le site.

Déborah Creff

Venez donner votre avis lors des réunions de présentation du prototype du site internet

- Sur la « Fête des Gamins » les 5 et 6 juin - Stand du Pôle Communication
- Pour les comités de quartier : Mercredi 9 juin à 18 heures Maison des Associations
- Pour les Associations : Vendredi 11 juin Maison des Associations à 19 heures
- Pour les habitants de Kennedy - Château Blanc : Mardi 15 juin à 18 heures Salle polyvalente de l'école Pierre Perret, rue Saint Just
- Pour les habitants du Lancy : Mercredi 16 juin à 18 heures Restaurant du groupe scolaire du Lancy, rue F. Buisson
- Pour les habitants du Bourg : Jeudi 17 juin à 18 heures Maison des Arts, place J. Jaurès
- Pour les habitants de Vésines : Vendredi 18 juin à 18 heures Service municipal de la jeunesse / (ancienne poste de Vésines)
- Pour les habitants de la Pontonnerie : Mardi 22 juin à 18 heures Maison des Associations

Du 8 au 26 juin (sauf le lundi) à l'Établissement Public Numérique situé à la Médiathèque de Chalette, de 14h à 18h



A propos de la société Mandibul



Concepteur du site, Mandibul est une agence locale spécialisée dans les solutions internet durables auprès des collectivités locales et territoriales, des offices de tourisme et tout organisme public. L'entreprise travaille à l'aide du logiciel libre SPIP, un système de gestion au contenu collaboratif, et développe des sites conformes aux standards, ergonomiques et accessibles.

On en parle...

Travaux : la ville se transforme

La démocratie participative est au cœur du projet municipal. Depuis le début de leur mandat les élus vont - via les réunions publiques - au contact des administrés, pour leur exposer les projets notamment ceux liés à la circulation et à la voirie. Les Chalettois ont donné leur avis, discuté, proposé. L'heure est à la réalisation. Deux chantiers sont actuellement en cours au Lancy et au Bourg.

Rue Ferdinand Buisson : Sécurisation des écoles du Lancy

La sécurité des chalettois et des écoliers en particulier est une des priorités de la ville. Ainsi **la réalisation d'un espace partagé va permettre de donner la priorité aux piétons et aux vélos**. Les véhicules ne pourront plus stationner sur la route et la vitesse sera limitée à 20 km/heure. Une réfection complète de la rue va

être réalisée y compris le carrefour W. Rousseau / F. Buisson. La voie de circulation va être réduite, six places de stationnement pour les riverains et une place « handicapé » vont être réalisées avec la création d'un espace partagé. Des plantations compléteront l'aménagement du site. Les parents d'élèves et les enseignants

Les travaux rue F. Buisson.



Rues Kléber, Gambetta et contre-allée « Carrefour-Market »

Suite aux travaux de l'Entrée Nord, la ville a décidé d'aménager une partie des rues Kléber et Gambetta en sens unique. D'autre part elle financera, à partir de l'aménagement de l'impasse Marin la Meslée (entrée nord), l'enfouissement des réseaux France Telecom et ceux de l'éclairage

public, la réalisation de deux trottoirs de 1m40, un stationnement longitudinal, et un aménagement permettant la réduction de la vitesse. Ces travaux vont être réalisés en deux étapes : **la première du 26 avril au 23 juillet** (travaux de la rue A. France jusqu'à l'entrée Nord, rue



Au centre, Éric Pépin, adjoint aux Travaux, lors d'une réunion de chantier.

seront invités à stationner cité Barbusse ou sur les voies adjacentes. Le projet a été finalisé suite à cinq réunions de concertation avec les riverains, l'équipe éducative et les parents d'élèves. Les travaux qui ont débuté le 29 mars prendront fin en juillet 2010.



Claude Mannevy

L'homme qui aimait les bois

Récemment, le maire de Chalette lui a demandé conseil pour réaménager la parcelle de peupliers achetée par la ville, située à l'arrière de l'entreprise Van LEEUWEN. Rencontre.

Le projet municipal

Dans le courant de l'année, un chemin de promenade et une aire de pique-nique seront réalisés sur cette nouvelle aire boisée. La ville augmentera ainsi les espaces de détente sur son territoire. Le chemin piétonnier sera accessible aux cycles et permettra de rejoindre le chemin des Prés-Blonds.

La forêt en chiffre

- 1/4 des forêts françaises sont domaniales
- 3/4 sont privées, sur une superficie de 1 312 ha
- Chalette dispose de 400 ha de forêts avec comme essences principales des chênes, des hêtres, des charmes et des pins sylvestres.

Retraité depuis sept ans, Claude Mannevy est un homme heureux. Du moins c'est l'impression qu'il donne au premier coup d'oeil. Grand, robuste, il respire la santé. Quoi de plus normal pour cet homme qui vit une grande partie de l'année dehors et dans les bois ! Son intérêt pour les arbres remonte à son plus jeune âge, c'est donc tout naturellement qu'il a rejoint le GEDEF⁽¹⁾. Donnons lui la parole : « La parcelle avait subi de graves dégâts suite à la tempête du 7 août 2008 et le maire qui connaissait ma passion pour la sylviculture m'a contacté pour obtenir mon avis. J'ai donc rencontré Frédéric Melet, le responsable

des espaces verts et nous avons travaillé ensemble sur ce projet » explique-t-il. Modeste, il insiste sur le fait que le travail a été réalisé essentiellement par le service municipal et qu'il n'a fait que conseiller. Les mains croisées devant lui, posé, il explique que l'objectif était de recréer la forêt alluviale d'antan en l'ouvrant au public. Le terrain nettoyé, les agents municipaux ont reboisé la parcelle avec des chênes pédonculés, des tulipiers, des charmes, des fruitiers sauvages, des bouleaux etc... Les espèces plantées sont essentiellement indigènes (espèces forestières locales comme le chêne pédonculé, l'érable sycomore exception faite des tulipiers de Virginie et des noyers d'Amérique). « Nous avons opté pour une plantation forestière, en surdensité, en mélangeant les espèces : des définitives comme les érables sycomores avec des arbres d'accompagnement qui seront coupés avant terme en jouant sur la sélection naturelle pour ne conserver que les arbres les plus dynamiques ».

« Une opération de gestion durable »

Claude ne manque pas de signaler que l'opération entreprise s'inscrit dans la gestion durable. Et c'est ce que nous explique Frédéric Melet : « Les grosses branches récupérées lors du nettoyage de la zone ont servi à la réalisation de panneaux de particules, et les grumes⁽²⁾ de peupliers sont ou seront utilisés pour la confection de boîtes à camembert en Normandie. Le bois est donc valorisé et rien n'est perdu ». De son côté, Claude M. souligne que son groupement réfléchit et agit en corrélation avec le changement climatique annoncé. « Nous travaillons pour l'avenir, et avec les arbres c'est pour les 90 ans qui viennent.

C'est pour cela aussi que j'aime ça, ça m'empêche de vieillir ! » s'exclame-t-il en riant. Le forestier précise que les espèces ont été plantées sous forme de jeunes plants pour améliorer la reprise et pour des raisons économiques. Le service espaces verts a installé au pied de chaque arbuste un paillage en forme de dalle de feutre végétal afin de limiter les arrosages et la pousse de mauvaises herbes.

Et Frédéric Melet de rajouter : « Les promeneurs pourront également remarquer que des filets ont été installés pour protéger les arbres des dents aiguës des lapins. A terme l'espace sera peuplé d'arbres à fleurs, à fruits (pour oiseaux) et à chaque saison une espèce se détachera plus ou moins des autres et nous indiquera en quelle saison nous serons ». Tiens, une idée d'énigme pour un jeu de piste ou une étude sur le terrain pour une classe de découverte !

B.Taleb

⁽¹⁾ Groupement d'étude et de développement pour l'économie forestière du Loiret - association loi 1901 de sylviculteurs.

⁽²⁾ Tronc d'arbre abattu ébranché et recouvert de son écorce

Vivre ensemble

Solidarité avec le peuple Haïtien

Le 12 janvier dernier, Haïti, l'un des pays les plus pauvres du monde a essuyé un séisme d'une gravité exceptionnelle. L'île a été littéralement dévastée (300 000 morts, autant de blessés, 1,5 million de sans abri pour une population de 10 000 000 hts) laissant des milliers d'habitants errant dans les rues.

Dès la connaissance du drame, le maire de Chalette annonçait le versement d'une aide d'urgence de 2 000 € au secours populaire pour Haïti. D'autres initiatives étaient envisagées avec les associations locales courant mai (voir encadré).

Mais pourquoi cette solidarité plus de trois mois après le drame ?

Si la solidarité s'est révélée immédiate de part et d'autre des continents dès le désastre, aujourd'hui, rares sont les médias qui rendent compte de la situation présente. Pourtant, et même si quelques portes d'écoles commencent à rouvrir, signe d'espoir en l'avenir, l'aide ne doit pas faiblir. Toute l'île est à reconstruire et des milliers d'haïtiens attendent l'aide à la reconstruction. Le 6 avril dernier, Washington estimait à 34,4 milliards de dollars le coût de la

reconstruction au cours des dix prochaines années. En versant la somme de 2000 €, la ville a pris conscience que la réponse aux besoins immédiats n'était que le début d'une solidarité qu'il convenait d'inscrire dans la durée. Il faut en effet penser à la reconstruction de la société haïtienne, par et avec les acteurs locaux. C'est pourquoi l'ensemble des fonds récoltés lors des différentes manifestations sera reversé intégralement au Secours Populaire qui dispose d'équipes sur place. Les survivants doivent reconstruire leurs habitations mais aussi se reconstruire psychologiquement.

Rien d'étonnant donc pour Chalette, terre d'accueil et cosmopolite, de se mobiliser pour apporter, selon ses moyens, son aide, tout comme elle l'a fait par le passé avec la Turquie, l'Algérie et bien d'autres encore.

Brigitte Taleb

Fête des retraités



Lors de la Fête des retraités Franck Demaumont a exprimé le souhait que les mobilisations qui nous attendent (réforme des retraites, Sécurité Sociale, réforme territoriale, défense des Services Publics) puissent être fortes et prises enfin en compte par ce gouvernement. Nous ne pouvons pas laisser faire cette casse brutale, de tout ce que notre pays compte de solidarité, de protection sociale, de tous les acquis issus du Conseil National de la Résistance.



Zoom Initiatives

Le 7 mai au Hangar de 18h30 à minuit (partenariat ville et le concours gracieux des associations locales) – Soirée culturelle - **Entrée libre avec participation de solidarité 10 euros minimum**

- Stanni logann • Ronda tipica • Enfants d'ACPETAM • Ballet Hopak • El patio de Lucia (flamenco) • Chorale
- Tout au long de la soirée, **prestations du Magicien Blanc**
- **Entre chaque spectacle, courte présentation** géographique, historique et politique d'Haïti
- **Exposition sur la commémoration de l'abolition de l'esclavage** (vernissage en mairie le 10 mai à 17h30)
- **à la buvette** : sangria, thé turc, boissons diverses, café haïtien proposé par un groupe de collégiens de Paul Eluard, spécialités haïtiennes, turques, sénégalaises, françaises et espagnoles.

Dates à retenir :

> **Le 29 mai de 14h à 19h Maison des associations** : Journée portes ouvertes de plusieurs associations, dont l'AGAT et le modélisme naval :

- démonstration avec des maquettes
- pêche à la ligne pour les enfants
- spécialités culinaires internationales
- caisse de solidarité

Le 12 Juin de 12h à 19h Parc de Loisirs :

Concours de pétanque en doublette :

- 12h00 pique nique populaire (on amène son panier si on le souhaite)
- Spécialités culinaires sur place

Inscription dès 13h (5 euros par participant). Début du concours 14h30.

Les associations partenaires avec le soutien de la municipalité qui met gratuitement ses équipements à disposition :

ACCEPTAM, AGAT, Artisans du Monde, Ballet Hopak, CFM, Comités de quartier, Croix Rouge, Ex MEL, Femmes Demboubé, Modélisme naval, Ronda tipica, Solidarité Sénégal (groupe d'élèves infirmières école de Chalette), Secours Populaire, UNRPA Bourg-Lancy- Iberia Cultura, El patio de Lucia (Flamenco), Collectif Immigrés.

De petits gestes pour la planète !

La 8^{ème} édition de la semaine du développement durable s'est déroulée cette année à travers toute la France du 1^{er} au 7 avril. A Chalette, cet événement s'est étendu sur une dizaine de jours.

Cette opération vise à mobiliser tous les acteurs pour informer et sensibiliser le public aux trois composantes du développement durable c'est-à-dire l'environnement, l'économie et le social et sur leur nécessaire complémentarité.

A Chalette, diverses animations ont ainsi été mises en place afin d'expliquer comment passer à un comportement éco-responsable.

➔ Un panel d'activités :

Tout d'abord, un plan de transport doux a été lancé avec l'opération « *pédibus* » qui a sensibilisé des enfants du Lancy à la sécurité routière tout en les incitant à se rendre à pied à leur école. Un grand marché local s'est aussi tenu sur la place Jean Jaurès avec des producteurs bio et locaux afin de mettre en valeur un autre mode de consommation.

De son côté, l'association « *Récup'art* », située au 60 rue Gambetta, a mis en place trois ateliers « *fabriquons en recyclant* ». Un après-midi jeux de sociétés autour du développement durable a également été organisé à la Maison de la Nature et de l'Eau. Une soirée cinéma et débat avec la projection du film « *Nos enfants nous accuseront* » de Jean-Paul Jaud a eu lieu au Hangar, en présence d'agriculteurs bio et non bio. Une conférence débat sur « *les types de chauffage pour faire des économies* » a permis d'exposer une approche comparative entre le solaire, le bois, les poêles à granulés, l'électrique, le gaz...

Enfin, une visite de la déchetterie de Corquilleroy, en partenariat avec le SMIRTOM, a également été proposée pour montrer aux visiteurs ce que deviennent les déchets collectés par les ménages.



Les enfants lors d'une animation organisée par la Maison de la Nature et de l'Eau.

➔ Passez au durable, ça marche !

Selon Catherine Pépin, animatrice à la Maison de la Nature et de l'Eau, « *le bilan de ces dix jours est très positif. De nombreux Chalettois se sont demandés de quelle façon ils pouvaient agir pour la planète dans leur vie de tous les jours. La plupart ont envie de s'engager dans cette démarche de développement durable.* » Un passage à l'acte au quotidien peut se traduire par diverses actions comme éteindre les lumières, économiser l'eau, utiliser des transports propres, trier ses déchets ou encore consommer de façon responsable... Tous ces éco-gestes rapides et faciles à exécuter, nous font gagner de l'argent, diminuer nos factures d'énergie et aident à la protection de la planète... Alors, il ne reste plus qu'à se lancer !

Déborah Creff

Un questionnaire sur le développement durable :

Un questionnaire thématique va être proposé très prochainement aux habitants. Cette enquête abordera la qualité de vie, les transports ou encore les commerces de proximité c'est-à-dire tout ce qui touche la population dans sa vie quotidienne. Les élus iront au porte-à-porte à la rencontre des Chalettois sur les marchés ou en se rendant chez eux. Le but est de recueillir les représentations des habitants sur la notion de développement durable ainsi que leur perception sur le territoire pour les futurs projets de Chalette. Si vous n'êtes pas sollicité et que vous souhaitez répondre au questionnaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Du côté de la radio...

École : Que devient le pari de la réussite pour tous ?



Annoncée avec toutes les précautions oratoires d'usage, la réforme du lycée va-t-elle passer sans encombre ? Pas sûr. Quelques éléments de réponses lors d'une table ronde organisée par Radio Chalette avec Frédérique Sibi, Jean-Michel Vilain et Daniel Collongues, professeurs au lycée en Forêt de Montargis

Principal point de crispation : la nouvelle « autonomie » donnée aux lycées qui pourront, si la réforme passe, gérer à leur guise plus du tiers de leurs horaires. Une mesure qui ne fera que renforcer les inégalités entre établissements. Autre critique : la baisse des horaires de certaines disciplines afin de caser dans la semaine deux heures d'« accompagnement personnalisé », assurées par les professeurs.

Les enseignants sous pression

« On travaille à flux tendu », constate Jean-Michel Vilain. Pris en étau entre les suppressions de postes et l'obligation d'assumer de nouvelles tâches, « nous affrontons, ces dernières années, une profonde dégradation de nos conditions de travail ayant des répercussions sur les conditions d'enseignement aux jeunes ». Une récente enquête réalisée par le SNES-FSU auprès d'enseignants de 1 500 collèges et lycées, est, à ce titre, particulièrement accablante. Une large majorité d'entre eux (66,4 %) considère ainsi leurs classes « trop nombreuses » et « trop hétérogènes » pour y mener un travail efficace pour tous. « Le double discours qui, d'un côté, assure que tout va bien et qui, de l'autre, promet qu'en en faisant un peu plus, ça ira encore mieux, a atteint ses limites », analyse Daniel Collongues. Dans le même temps, pour pallier les suppressions de postes, l'Éducation nationale multiplie le recours aux contractuels, recrutés au Pôle emploi et « remerciés » quand ils ont effectué leurs deux cents heures annuelles. Un dernier point exaspère nos trois professeurs : malgré les promesses de Nicolas Sarkozy, les discussions sur une revalorisation salariale n'avancent pas. « Actuellement, à niveau de qualification identique, les enseignants ont toujours des rémunérations inférieures de 35 % au reste de la fonction publique d'État ».

La démocratisation est oubliée au profit du rendement !

Dessiner le lycée d'aujourd'hui nécessite, au préalable, de trancher sa place dans la formation initiale de tous les jeunes, d'en fixer les objectifs. Le projet éducatif est indissociable du projet de société, l'école étant lieu de transmission d'un patrimoine culturel et historique fondateur de la République et d'émergence des problématiques nouvelles qui interrogent la société. Pour qui concevoir le nouveau lycée ? Pour y enseigner quoi et au nom de quelle vision de la société de demain ? Quelle culture commune transmettre aux jeunes ? Quels citoyens voulons-nous ? Pour nos enseignants, les réponses à ces questions permettront d'échafauder les structures, les horaires, les parcours possibles et d'envisager les stratégies pédagogiques et les recours pour ceux qui éprouvent des difficultés. Pour Frédérique Sibi « Annoncer l'aide comme pivot de la réforme et réduire l'orientation à l'information, c'est faire l'impasse sur ces questions. C'est considérer l'échec et la difficulté comme inévitables, c'est refuser de cerner les mécanismes des savoirs, mais aussi sociaux et culturels, qui sont à l'origine de bien des décrochages. L'investissement collectif est nécessaire pour éviter qu'une fois encore, les classes populaires et les plus défavorisés paient l'addition ! »

William Le Bellec



Le son et l'info de l'agglo !
www.radio-chalette.com

Émissions sur Radio Chalette

L'information :

- **Locale et régionale :**
7h - 8h - 9h - 12h30 et 18h
- **Nationale :** 7h45 - 8h30

Bien-être :

Vivons santé, le rendez-vous des médecines non conventionnelles, le dimanche à 8h45.

Les spéciales du mardi à 22h :

- > **1^{er} mardi du mois :**
Prélude, Musique pas comme les autres, Dark Folk, Indus, Dark Ambient, Cold, Gothic...
- > **2^e mardi du mois :**
Monkey business, Safari musical dans la jungle de la Soul, du Rock Steady et du Rythm n' Blues.
- > **3^e mardi du mois :**
Domingo do Salsa, une « latino party » proposée par William.
- > **4^e mardi du mois :**
En avant comme avant, programme radiophonique spécialisé en rock, cold-wave, minimal wave, électronique, punk, new wave, indus de 1979 à 1989.

Le Défenseur des enfants



Le Défenseur des enfants est une autorité indépendante, créée en 2000. Son rôle est de défendre et de promouvoir les droits de l'enfant tels qu'ils ont été définis dans la convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France le 7 août 1990. Depuis sa création, le Défenseur des enfants a géré près de 20 000 situations d'enfants dont les droits ont été atteints et a réalisé des actions de promotion des droits de l'enfant via son réseau de 55 correspondants territoriaux. Entretien avec la correspondante territoriale pour le Loiret Claude Geoffrion⁽¹⁾.

Quelles sont les missions du Défenseur des enfants ?

En premier lieu, traiter les réclamations concernant des atteintes aux droits de l'enfant. Il s'agit là, de doléances individuelles provenant : d'enfants mineurs, de membres de leurs familles ou de leurs représentants légaux ; d'associations reconnues d'utilité publique prenant en charge des enfants ; de services médicaux et sociaux. Le Défenseur des enfants peut aussi s'auto-saisir dans des cas de non respect des droits de l'enfant dont il a eu connaissance. . Gratuite, cette saisine s'effectue directement par courrier postal ou électronique. Il peut proposer des réformes de textes

législatifs, réglementaires ou de pratiques professionnelles. Il rend des avis sur tous les projets de loi concernant les mineurs. Enfin, il assure la promotion des droits de l'enfant par des actions de formation et d'information.

Un projet de loi prévoit de regrouper plusieurs institutions indépendantes. La conséquence serait de faire disparaître le Défenseur des enfants au profit d'un Défenseur des droits non spécialisé. Quelles pourraient en être les conséquences pour les droits de l'enfant ?

Ce projet de loi revient sur des acquis de la loi du 6 mars 2000, car aucune référence n'est faite à la Convention internationale des droits de l'enfant. Par conséquent, la défense des droits de l'enfant est restreinte au droit interne. Ce serait également une réduction de la visibilité d'une institution spécifique dédiée à tous les enfants et la disparition de l'appellation « Défenseur des enfants ». Autre conséquence : une dilution des missions actuelles du Défenseur des enfants réduites à la protection de l'enfance. Or, la promotion et la formation aux droits de l'enfant ne sont pas évoquées alors que ces missions ont été considérablement développées depuis 3 ans. Les missions du Défenseur des enfants vont bien au-delà de seules « réclamations ». Elles portent aussi sur les questions de société, autant d'aspects ne figurant pas dans celles du Défenseur des Droits ! Ce serait également un recul par rapport aux engagements internationaux de la France, une régression aussi vis-à-vis de la Convention européenne sur l'exercice des droits de l'enfant que la France a approuvé

en 2007. En ce 20^e anniversaire de la ratification de la Convention internationale des droits de l'enfant par la France, nous en appelons à la représentation nationale pour garantir et renforcer les missions de cette Institution !

Comment intervenez-vous ?

Le Défenseur des enfants ne se substitue pas aux services spécialisés ou aux dispositifs sociaux et judiciaires de protection de l'enfance. Il intervient dans une démarche de médiation entre les institutions. Agir, pour que les personnes ou institutions mises en cause portent un autre regard sur la situation et envisagent d'autres solutions dans l'intérêt de l'enfant. Il peut aussi saisir la Commission Nationale de Déontologie de la Sécurité et le Médiateur de la République. Le traitement des réclamations est assuré par une équipe pluridisciplinaire (juristes, travailleurs sociaux, psychologues, magistrats) soumise au secret professionnel.

Les 12 droits fondamentaux de l'enfant :

- 1- Le droit à l'égalité pour chaque enfant quels que soient son sexe, son origine ou celle de ses parents
- 2- Le droit de vivre en famille
- 3- Le droit d'avoir une identité, un nom, un prénom, une nationalité
- 4- Le droit au meilleur état de santé possible
- 5- Le droit à l'éducation et aux loisirs
- 6- Le droit pour l'enfant handicapé d'être aidé à vivre avec les autres et à être le plus autonome possible
- 7- Le droit à la protection de sa vie privée
- 8- Le droit de s'exprimer et d'être entendu sur les questions qui le concernent
- 9- Le droit d'être protégé contre toutes les formes de violence
- 10- Le droit de ne pas être exploité
- 11- Le droit à une justice adaptée à son âge lorsqu'il comment une infraction
- 12- Le droit d'être protégé en priorité en temps de guerre et de ne pas devenir soldat.

le défenseur des enfants en résumé

- 1/ Vous pouvez le saisir gratuitement si vous vivez ou constatez une infraction aux douze droits de l'enfant.
- 2/ Il a rôle de médiation entre personnes et/ou institutions.
- 3/ Il peut aussi être saisi pour alerter les autorités si la loi ou son application porte atteinte aux droits de l'enfant.

L'enfant et la ville

La place et le rôle qu'une société accorde à l'enfant renvoient à un choix de société. Elles impliquent des actes concrets dans la vie de tous les jours. Les enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain. Pourtant ils jouent souvent un rôle limité dans la prise de décisions qui façonnent leur environnement quotidien, comme le stipule la Chartre internationale des droits de l'enfant. Qu'en est-il à Chalette ?

A Chalette, la jeunesse est au cœur des priorités municipales. La ville est riche en événements, en rencontres, en couleurs, qui permettent à l'enfant de s'approprier ce qu'il découvre.

Dans tous les domaines de nombreuses actions sont développées pour que les nouvelles générations se sentent bien dans leur cité, qu'elles connaissent leurs droits et leurs devoirs. Partant de ce postulat la municipalité met en place des animations axées sur l'expression et l'initiative des enfants.

L'enfant dans la ville, un enjeu de culture

Dès la plus tendre enfance, la crèche propose des activités d'éveil : musique, ludothèque, contes, spectacles. Ces activités culturelles et artistiques sont un facteur de développement du bébé, l'occasion de découvertes, d'inventions.

Pour les plus grands, les centres de loisirs, le service des sports et le club ado déploient des animations permettant de découvrir la vie en groupe, le respect. L'école des sports, quant à elle, favorise la découverte de diverses disciplines.

Le Service Jeunesse agit en direction des plus âgés. Chaque semaine dans les quartiers des animations sont proposées : photos, vidéos, musique, danse, et sport. Une billetterie permet d'acheter des places de cinéma ou de concert à des prix réduits. L'été, une bourse aux projets est proposée permettant aux adolescents d'organiser leur séjour. Des temps de loisirs entre générations sont aussi proposés afin de mieux se connaître, de partager, de vivre ensemble.



Une ville jeune pour préparer l'avenir

Le P.I.J* en partenariat avec la Mission locale se tient à la disposition des jeunes pour les accompagner au quotidien : jobs d'été, perfectionnement BAFA, accompagnement concret à la recherche d'emploi, aide pour le permis de conduire, etc.

Et au-delà, tous les équipements et services publics municipaux (médiathèque, équipements sportifs, ludothèque, Espace Public Numérique,



Maison de la Nature et de l'Eau...) sont à la disposition de tous pour permettre à la jeunesse chalettoise de grandir dans sa ville en ayant des bases pour se construire et s'épanouir.

Aménager pour grandir ensemble

Côté urbanisme, l'aménagement est pensé pour que l'enfant y vive bien. Des aires de jeux sont disponibles dans tous les quartiers et groupes d'immeubles. Des pistes cyclables sont également prévues. De nouveaux aménagements ont été créés (Bourg) ou sont en cours de réalisation (Lancy) pour sécuriser les abords des groupes scolaires. Et la municipalité ne perd pas de vue la création d'un Conseil Municipal des enfants afin que ceux-ci soient partie prenante de l'évolution de leur cité. La fête des gamins sera l'occasion d'en rediscuter.

B. Taleb

* Le Point Info Jeunesse

L'enfant une question d'avenir

Fête des Gamins, pour demain ! Les 4 et 5 juin au Parc de loisirs

Considérant que l'enfant fait partie intégrante de la vie de notre cité, la municipalité a souhaité construire avec tous les acteurs locaux la Fête des Gamins. Cet événement majeur veut contribuer à la formation d'une génération de citoyens qui s'engagent dans leur ville, pour la solidarité, pour la Paix. On ne naît pas citoyen, on le devient. Partant de ce postulat, enseignants, associations et municipalité ont imaginé une grande manifestation intergénérationnelle réunissant tous les enfants et parents de la ville.

Pour ce faire il convenait de travailler avec les écoles dans l'objectif d'un grand rassemblement d'où émergeraient toutes les énergies, tous les imaginaires, et qui regrouperait toutes les initiatives des établissements de la ville. Et si toutes les écoles n'ont pu s'impliquer totalement dans ce projet, l'enthousiasme des organisateurs n'en a pas été entamé pour autant. Rassembler toute une population autour d'un seul et même projet, ce n'est pas chose aisée ! Mais on le sait bien, la culture n'est pas le seul domaine où la nouveauté engendre l'hésitation. En tout cas tout à été mis en œuvre pour privilégier le collectif. Car la culture c'est avant tout la rencontre de l'autre !

La culture, c'est le vivre ensemble

Pour la directrice du service culturel, tout est parti du constat qu'à Chalette, les apprentissages artistiques étaient peu répandus, du moins ils n'étaient pas suffisamment mis en lumière. D'où l'idée de créer un spectacle mêlant toutes les approches artistiques. Cette année c'est la danse qui a été retenue. Pour monter ce projet, les enfants ont pu travailler avec des professionnels et

la représentation qui sera donnée véhiculera bien la valeur de base, à savoir le vivre ensemble. La danse c'est le rapport au corps donc à l'autre. Tout comme dans un orchestre, une fausse note ou un faux pas ça s'entend, ça se voit, l'harmonie s'impose. Et puis cette initiative aura donné la possibilité aux enfants d'appréhender les bases de cet art.

La culture c'est la fête

La fête des Gamins se veut le reflet de la vie à Chalette. Durant trois jours, via les associations et les services municipaux (scolaire, jeunesse, centres de loisirs...) la solidarité, la fraternité, le vivre ensemble déploieront leurs drapeaux. Pour cela de la musique, de la gastronomie, des livres, des expositions, des actions citoyennes, du sport, des chansons et évidemment le grand spectacle. Ce soir sur le gâteau, ce spectacle, conçu spécifiquement pour Chalette fait appel à des artistes de renommée internationale. Il est unique et ne sera rejoué nulle part ailleurs puisqu'il s'inspire de la réalité chalettoise, de ses enfants, des particularités, de l'histoire de notre cité.

B. Taleb

Événement :



Vendredi 4 Juin :

13h30-16h30 :

Rencontres chantantes

20h30 : Bar Tapas

22h45 : Ciné Plein-Air

Samedi 5 :

matin : Rencontres sportives à partir de 11h : animations des associations et des services de la Ville
Restauration sur place

19h30 – 0h00 :

grand spectacle surprise !

Dimanche 6 :

matin : Rencontres sportives
Restauration sur place
À partir de 11h : animations des associations et des services de la Ville

Débat à 10h30 : avec la Défenseure des enfants

17h - 18h30 :

Concert- Bal de clôture

Arts et culture

La médiathèque

Quand on y entre, c'est fou ce qu'on en sort !

Quatre ans ! C'est bientôt l'âge de la médiathèque de Chalette. En l'inaugurant en octobre 2006 les Chalettois ne s'imaginaient peut-être pas de l'apport que la ville leur proposait. Toutefois certains n'y sont peut-être jamais entrés. Pour eux et pour les autres, CPC revient sur ce service municipal qui regorge de petits et grands trésors.



La médiathèque de Chalette appartient au réseau des médiathèques de l'A.M.E, et s'adresse à tous. Chacun y a sa place et peut trouver réponse à ses envies. Elle est ouverte aux tout-petits comme aux personnes âgées, aux hommes et aux femmes, aux universitaires comme à ceux qui ont des difficultés de lecture et qui pensent à tort que ce n'est pas un lieu pour eux. Elle permet aussi aux lycéens et aux étudiants d'y travailler au calme et en groupe.

Un lieu invitant à la découverte

Comme son nom l'indique la médiathèque propose des livres, des journaux et revues, des disques, mais elle donne aussi la possibilité à tout à chacun d'accéder à Internet, via l'espace public numérique (EPN). Cette opportunité, voulue par les élus chalettois, vise à démocratiser la culture et à mettre à la portée de tous l'accès aux nouvelles technologies. En cela, la ville considère cet établissement comme un service public nécessaire à la démocratie. Il contribue à l'égalité d'accès à la culture et aux sources documentaires. Car lire c'est se fabriquer un petit trésor personnel de souvenirs, d'émotions, un trésor ne ressemblant à aucun autre mais qu'il est possible de partager avec son entourage ou bien des inconnus. C'est aussi se créer un petit jardin à l'intérieur de sa mémoire, c'est se cultiver, s'informer, voyager, découvrir, s'ouvrir sur le monde. La médiathèque offre toutes ces possibilités.

Un lieu de culture vivant

Si une médiathèque a pour mission première de rassembler, conserver et transmettre des documents, il n'en est pas moins vrai qu'elle peut et doit être un lieu vivant. Ainsi à Chalette un panel d'animations sont proposées : bébés lecteurs pour les tout-petits, petits lecteurs, contes pour enfants et adultes en partenariat avec l'association Chimère et Mélusine, expositions, conférences, petits spectacles. Mais cet établissement joue aussi un rôle pédagogique en accueillant régulièrement des classes. Cette action a un impact non négligeable sur les pratiques de lecture puisque les écoliers viennent avec leur enseignant à la médiathèque et y reviennent ensuite individuellement, seuls ou avec leurs parents. L'enfant progresse en français et découvre le plaisir de lire. De même des interventions régulières ont lieu dans les deux crèches de la ville (crèche municipale et de la C.A.F) car l'intérêt pour la lecture commence dès le plus jeune âge.

B.Taleb

La médiathèque côté pratique :

Tél. : 02.38.07.24.90

Courriel :

mediatheque.chalette@agorame.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 14h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche et Lundi : fermée

Oncle Vania à la Campagne



SAMEDI 29 MAI à 19h45
CHATEAU DU LANCY
Rue de la Fontaine
Théâtre de l'unité
Pièce de TCHEKLOV
en collaboration avec l'AME

Tout est fou, décalé, distancé, délirant, incongru, ébourifant dans cet «Oncle Vania à la Campagne». Le Théâtre de l'unité fait sortir Tchekhov de son cadre intimiste, le joue en pleine campagne à la tombée du jour. Ils éclairent la complexité du texte, rendent à Tchekhov toute sa dimension historique, ludique et métaphysique.

Isabelle Autissier

« une nuit, la mer »

Samedi 19 juin à 15 h 30
à la Médiathèque

Tour de France

Le tour de France partira le 3 Juillet de Rotterdam au Pays-Bas pour arriver le 25 à Paris avec une escale remarquée dans le montargois les 8 et 9 à l'occasion des étapes Epernay-Montargis et Montargis-Gueugnon. Les rues de Chalette seront empruntées par le peloton et cela aura pour conséquence de perturber quelque peu la circulation : explication.

Le jeudi 8, c'est du nord-ouest de la ville, entre 16h30 et 17h, via la rue Roger Salengro, que les coureurs feront leur entrée. Si leur passage sera rapide, la circulation sera elle coupée une bonne partie de l'après midi dans de nombreuses rues (voir encadré).

Un « barrière » sera également effectué en de multiples endroits, principalement les carrefours, afin bien sûr de sécuriser le passage des champions et de la caravane publicitaire mais aussi du public qui sera à n'en pas douter présent par centaines afin d'applaudir leurs favoris, parmi lesquels pourraient figurer deux coureurs du Loiret, Geoffroy Lequatre, de l'équipe Radio Shack de Lance Armstrong, le septuple vainqueur du Tour de France et Pierre Roland de Bbox Bouygues télécom.

Une déco vue du ciel.

Sur le trajet, aucun véhicule ne pourra stationner, faute de quoi la fourrière ne sera pas loin.

L'un des points forts du passage sur la ville sera le rond point Allende (Montalibert). A cet endroit justement, les services techniques de la ville prévoient une décoration qui sera mise en place dès ce mois de mai, notamment d'immenses vélos en bois et de superbes décorations florales. Tout cela sera visible du ciel, particulièrement de l'hélico France 2, grâce auquel tous les ans on peut découvrir de magnifiques paysages.

Des aires de stationnement

Le lendemain, c'est un autre endroit de la ville qui sera bouleversé, avec les rues du Longeard et Jean Lamy où la circulation sera possible, mais difficile car empruntée par la caravane publicitaire et les

camions des équipes. Pour stationner, et afin de se rendre sur le village départ situé dans le jardin du Pâtis, des parkings provisoires devraient être implantés non loin de là sur les terrains où l'on voit paître les chevaux tout au long de l'année.

Un certain nombre d'animations seront également proposées pour célébrer l'évènement, notamment lors du marché du terroir prévu le dimanche 4 juillet. Nous en reparlerons dans un prochain numéro du CPC.

Patrice Avezard

Informations :



Pour le jeudi 8 :

Dès 14h et jusqu'à 18h les rues suivantes seront totalement fermées à la circulation :

- Roger Salengro
- place du président Allende
- rue de Villemandeur
- rue du Gâtinais.

Pour le vendredi 9 :

Seule la partie de la rue Jean Lamy située après la sortie de la clinique privée sera totalement fermée.



Alberto Contador lors du Tour de France 2009

Christine Lander,
maire-adjointe à la Culture de paix

Le Préfet veut interdire nos actions pour la Paix

Vous l'avez peut-être lu ou entendu dans la presse ces derniers jours. Notre commune est attaquée par l'ancien Préfet du Loiret, qui avait expulsé la jeune Najlae. Ce qu'il nous reproche ? Travailler sans relâche à promouvoir une Culture de la Paix et à la solidarité internationale.

Vous le savez, notre ville est engagée depuis plus de trente ans dans des projets avec des villes d'Europe et du monde : par nos jumelages, par notre solidarité avec les peuples victimes de catastrophes comme à Cuba en 2008, à Gaza en Palestine en 2009, comme récemment l'aide financière et l'organisation d'initiatives pour Haïti, par les projets menés avec les communes de Pout, Soringho et Fora et à ce jour avec celle de Diamwelly au Sénégal...

Notre ville est solidaire

Solidaire, notre commune l'est aussi dans son action quotidienne pour promouvoir une Culture de la Paix et de la non violence. Nous agissons pour garder vive la mémoire des dernières guerres et des horreurs qu'elles entraînent, pour favoriser la connaissance et le dialogue entre les habitants, entre les générations, pour éduquer nos enfants



dans le respect de l'autre et de ses différences. Nous appartenons à plusieurs réseaux de coopération entre villes du monde sur la base de ces valeurs et engagements. Nous sommes notamment adhérents à Cités Unies France, ainsi qu'au réseau international Mayors for Peace, créé par les maires d'Hiroshima et Nagasaki, pour agir ensemble pour un désarmement nucléaire total.

Agissons pour une Culture de la Paix

Car nous sommes tous concernés par l'usage de l'arme atomique ! Ce sont nous, les populations civiles, qui serions les victimes d'une attaque nucléaire, qu'elle vienne d'un Etat ou d'une action terroriste. C'est pour cela que nous ne pouvons concevoir notre action pour la Paix sans une intervention résolue, en direction de nos Etats, pour ce désarmement. C'est pour cela que notre commune a décidé que le maire, Franck Demaumont, participerait à la prochaine Conférence de Révision de non-prolifération des armes nucléaires, qui se tient à New York en mai. Nous vous avons présenté cette action, ainsi que celles que nous prendrons tout au long du mois, dans le dossier de Chalette Place Commune d'avril.

Mais l'ancien Préfet du Loiret nous attaque au Tribunal, car il ne reconnaît pas le droit de notre ville, votre droit, à être présent, par

État civil :

Naissances :

ALIJA Uka
LEROY Elsa
AYDIN Ceylin
BAYRAKTAR Sami
ALI Suleyman
KARA Erem

Mariage :

LAH Saïdou et BOUCHRI Naïma

Décès :

PETIT VVE BAUD Geneviève
GODARD VVE VIDAL-CASTEL Jacqueline
TISSIER Claude
LEMÂLE Serge
DEZARNAULDS pierre
SZAWARSKYJ Jean
BILLAUT Roland
BOULLE VVE TILLOUX Jeannine
SZTEKLER veuve GULLON Irène
HUBERT Odette Veuve CLAVIER
CAREE Gérard

le biais de votre maire, à cette conférence mondiale. Il considère que cette participation ne représente pas votre intérêt. Il estime que votre parole ne mérite pas d'être portée et défendue devant notre gouvernement, et les représentants des principaux pays du monde. Nous tenions à ce que vous soyez informés de cette remise en cause de notre action, commune depuis des années, pour la Paix. Nous nous défendrons devant le Tribunal pour faire reconnaître l'abus de pouvoir du Préfet et notre droit à être présents partout où nous pensons que votre voix doit être entendue.

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

La relève de l'union gymnique

Pour la première fois, la Fédération Française de Gymnastique, dans le cadre de son opération de promotion de la Baby-gym, a offert un tee-shirt à l'ensemble des 52 gymnastes âgés de 0 à 6 ans, licenciés au club de gymnastique de l'Union Gymnique de Chalette. Les groupes « Baby Gym » et « Eveil Gymnique » de l'UG-Chalette (41 jeunes filles et garçons enregistrés pour la saison 2009-2010) sont encadrés par Anaïs Lima, Margaux et Anne-Marie Repessé, avec l'aide occasionnelle de Romane Repessé et d'Amélie Quélin. **L'Union Gymnique de Chalette, club labellisé « petite enfance », accueille tous ces jeunes enfants le mercredi après-midi de 14h à 15h dans le gymnase Joliot Curie à Chalette.**



une présentation
du maquis de Lorris



les horaires d'ouverture :

Le musée est ouvert de 10h à midi et de 14h à 17h les 8 et 9 mai, le 15 mai, les 19 et 20 juin, les 18 et 19 septembre, les 3, 30 et 31 octobre, les 14 et 21 novembre, les 18 et 19 décembre. En dehors de ces dates, le musée est ouvert en semaine sur simple demande. En juillet et août, le musée est ouvert tous les jours de 14h à 18h. Pour les groupes, les visites sont sur réservation, tous les jours, de 9h30 à 17h. Tarifs : Adultes : 4 euros ; enfants (de 7 à 18 ans) : 1 euro et gratuit pour les enfants de moins de 7 ans, les anciens combattants et déportés.

Pour tout renseignement,
contacter le musée au
02.38.94.84.19

Histoire d'avant

Un musée d'histoire et de mémoire

Le 8 mai 2010 est une date historique importante : il s'agit des 65 ans de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale. 2010, c'est aussi les 70 ans de l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940. Pour cette occasion, Chalette place Commune vous propose une plongée au cœur du musée départemental de la résistance et de la déportation de Lorris.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le Loiret fut l'un des hauts lieux de la Résistance. Notre département paya un lourd tribut à la déportation. Ainsi, grâce à la volonté des anciens résistants et des déportés, un « musée d'histoire et de mémoire » sur cette période a ouvert ses portes en 1988 avec le soutien des collectivités locales.

Un nouveau parcours muséographique a été inauguré le vendredi 26 mars 2010. Selon Marie-Pierre Le Men, responsable du musée, « il était nécessaire de réaliser un nouveau parcours : avec le temps qui passe, les exigences de visites ont changé. Le but est de valoriser nos collections en les rendant accessibles aux groupes scolaires et aux adultes grâce à une scénographie adaptée et attractive. »

Petite visite guidée...

La première partie du musée permet de retrouver les grandes étapes chronologiques de la Seconde Guerre mondiale, ponctuées de scènes reconstituées sur un thème précis comme la montée du nazisme, les bombardements ou encore l'exode.

La seconde partie a pour but d'immerger le visiteur dans le quotidien des Français sous l'Occupation allemande. Au fil des salles, les thèmes qui en découlent (régime de Vichy, résistance, internement, déportation et libération) sont abordés sous un angle général et local. De nombreux documents originaux et objets d'époque rythment le parcours comme des tickets de rationnement, du gazogène, des armes, des affiches, des journaux ou encore des témoignages. Des visites à thèmes sur la vie quotidienne sont aussi proposées aux enfants.

Un devoir de mémoire

« A l'origine, la volonté des personnes qui ont créé ce musée, c'était de ne pas sombrer dans l'oubli » explique Marie-Pierre Le Men qui poursuit : « Avec les années qui passent, les anciens qui ont vécu le conflit sont en train de disparaître. Le temps fait malheureusement son travail. Nous avons ce devoir et ce travail de mémoire à effectuer pour transmettre le message et l'histoire aux jeunes générations ».

Déborah Creff

Trois films sortis en 2009 et 2010 évoquant ce thème :

La Rafle, sorti le 10 mars 2010, est un film dramatique-historique écrit et réalisé par Roselyne Bosch. Il est inspiré de la tragédie de la rafle du Vél d'Hiv le 16 juillet 1942, date où la police française a arrêté treize mille personnes fichées comme juives, dont quatre mille cinquante-et-un enfants à leur domicile, et notamment deux des rares survivants Anna Traube et Joseph Weissman.

Liberté, est un film français réalisé par Tony Gatlif, sorti en France le 24 février 2010. L'histoire se déroule en 1942. Une famille de roms arrive dans un village du centre de la France pour les vendanges. Cependant, les nouvelles lois du régime de Vichy interdisent désormais tout vagabondage et errance. Le maire du village, suite à une première rafle de la famille et leur rétention en camps provisoire, décide de leur céder une vieille maison et son terrain afin de les sortir du camp et démontrer d'un titre de propriété prouvant d'une sédentarisation.

Walter, retour en Résistance sorti en novembre 2009 est un film de Gilles Perret.

A travers l'histoire de Walter, ancien résistant, ancien déporté et sur fond de politique actuelle, deux questions se posent tout au long du film : Qu'avons-nous fait des idéaux du Conseil National de la Résistance ? Résister se conjugue-t-il au présent ? Sans prétention, et avec simplicité, ce documentaire révèle l'actualité, l'importance, et la nécessité d'une résistance au quotidien.

4, 5 et 6 Juin

des gamins

avec les associations et les parents

Parc de loisirs du lac



Une fête à vivre ensemble, petits et grands gamins !

Durant ces trois jours de fête, de musiques et de fraternité, où les stands de toutes les associations et des comités de quartiers seront présents, le public se verra proposer du cinéma, des spectacles gratuits, des expositions, des installations visuelles et sonores, des chants, de la danse, des manifestations sportives et un grand pique-nique.

Agenda

Cancillateur :

Prochaine permanence vendredi 7 mai sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Commémoration du 8 mai 1945 :

Rassemblement 8h45 – Place J. Jaurès - Cérémonie au Monument aux morts à 9 h 00 .

Médiathèque :

► **Bébés lecteurs : Mercredi 12 mai de 10h30 à 11h30.**

Découverte du livre à travers des albums pour les tout-petits. Accès libre pour les enfants en bas âge accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle....).

► **Petits-lecteurs : Mercredi 26 mai de 10 h 30 à 11 h 30.**

Découverte du livre à travers des albums. Accès libre pour les enfants de 3 à 6 ans accompagnés par un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle....). Renseignements : 02.38.07.24.90

Randonnée Chalettoise :

Dimanche 16 mai – deux circuits (9 et 15 km) – Inscription et départ base de loisirs à partir de 8h Retour prévu vers 11 h 30 – Verre de l'amitié – Tarif 4€ gratuit pour les moins de 12 ans. Ravitaillement prévu pour les deux circuits. Contact 02.38.85.48.67

Avocat conseil :

Prochaine permanence Mercredi 26 mai sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

Réunion publique :

Projet de reconstruction du groupe scolaire du bourg- 28 mai à 18h au restaurant de l'école du Bourg

Concours des maisons et balcons fleuris :

Inscriptions au service Vie des quartiers. Tél. : 02.38.98.87.92 avant le 18 juin.

Passeports – Cartes d'identité :

les grandes vacances arrivent à grands pas – Attention aux délais pour l'établissement de votre passeport ou de votre carte d'identité, les délais d'établissement de ces documents risquent d'être plus longs en période estivale.

Pour tout renseignement, contacter le 02.38.89.59.56